

Québec, le 9 novembre 2016

Monsieur Jean-Marc Fournier
Leader parlementaire du gouvernement
Cabinet du leader parlementaire
du gouvernement
Édifice Pamphile-Le May
1^{er} étage, bureau 1.39
1035, rue des Parlementaires
Québec (Québec) G1A 1A4

Cher collègue,

Le 18 octobre 2016, la députée de Gouin inscrivait au feuillet des questions sur plusieurs sujets dont le financement des organismes communautaires de la catégorie *Personnes démunies*, les besoins en constante progression pour de l'aide alimentaire, les engagements à rehausser le financement des organismes communautaires visés et l'amélioration de la situation financière des familles québécoises. Voici, dans l'ordre, les réponses aux questions de la députée de Gouin :

1. Est-ce que la ministre est au fait que les organismes de la catégorie Personnes démunies, soit ceux qui font face à l'incertitude grandissante de la population de pouvoir subvenir à ses besoins alimentaires de base, sont les moins financés du Programme de soutien aux organismes communautaires (PSOC)?

De façon générale, c'est la typologie dans laquelle un organisme est classé qui détermine ses besoins financiers. La typologie est la stratégie d'intervention utilisée par un organisme pour répondre aux besoins des personnes en difficulté (aide et entraide, milieu de vie, hébergement temporaire, etc). Les catégories visent plutôt à classer les organismes en fonction des clientèles et des problématiques auxquelles un organisme souhaite s'adresser (personnes âgées, cancer, agression à caractère sexuel, maintien à domicile, déficience intellectuelle). Il est donc difficile de comparer, sur la base des catégories, le financement des organismes puisque c'est la typologie qui détermine leurs besoins pour un soutien financier dans le cadre du PSOC.

... 2

Aussi, la catégorisation des organismes communautaires dans le cadre du PSOC ne signifie pas que seuls ces organismes soutiennent les personnes démunies. Des organismes communautaires soutenus financièrement dans le cadre du PSOC dans une autre catégorie peuvent rejoindre des personnes démunies dans le cadre de leurs activités.

De plus, les organismes communautaires qui se retrouvent dans la catégorie Personnes démunies, au PSOC, ont également accès à d'autres sources de financement versées par le ministère de la Santé et des Services sociaux (MSSS), dont celles du Programme de subvention en sécurité alimentaire, mais aussi à d'autres sources de revenus publics ou privés.

On constate que le financement en soutien à la mission globale de six organismes nationaux est de 400 611 \$ pour l'année financière 2015-2016, et que 272 organismes régionaux ont reçu un montant total de 17 581 808 \$.

2. Si tel est le cas, est-ce que la ministre s'engage à rehausser immédiatement le PSOC des organismes de la catégorie Personnes démunies et nous donner une date formelle de son entrée en vigueur?

Rappelons que le Programme de soutien aux organismes communautaires (PSOC) est régionalisé depuis 1994. Par conséquent, il revient aux centres intégrés de santé et de services sociaux et aux centres intégrés universitaires de santé et de services sociaux la responsabilité de déterminer les critères d'admissibilité et d'attribution pour subventionner les organismes communautaires de leur région.

Aussi, le PSOC est un programme qui vise, notamment, à « apporter aux organismes communautaires un soutien en appui à la réalisation de leur mission globale, en complément à la contribution de la communauté¹ ». Ainsi, le PSOC ne vise pas le financement de toutes les dépenses des organismes communautaires, puisqu'il offre un montant forfaitaire en soutien à la mission globale des organismes œuvrant en santé et services sociaux. La communauté est aussi invitée à contribuer au développement et à la consolidation des organismes communautaires de son milieu, dans l'esprit même du respect de l'action communautaire.

Finalement, rappelons que le soutien financier qui est accordé à chaque organisme communautaire dans le cadre du PSOC représente toujours une reconnaissance de l'importance que le gouvernement accorde aux organismes communautaires.

...3

¹ Référence : « Santé et Services sociaux, Programme de soutien aux organismes communautaires » disponible au www.MSSS.gouv.qc.ca/psoc. P.9

3. De quelle façon la ministre compte réagir à la précarité de l'ensemble des groupes en sécurité alimentaire et à l'augmentation constante des demandes d'aide alimentaire?

Dans le cadre du Programme de subvention en sécurité alimentaire, doté d'une enveloppe de 3,4 M\$, la majeure partie des actions réalisées ou soutenues par la santé publique s'adresse aux personnes qui vivent en insécurité alimentaire, que ce soit par l'aide alimentaire d'urgence ou des activités qui visent leur autonomie alimentaire, notamment les cuisines collectives.

Dans le volet national du programme, la Direction générale de la santé publique dispose annuellement de 200 000 \$ pour soutenir des projets des Banques alimentaires du Québec et du Regroupement des cuisines collectives du Québec ainsi que pour la coordination de la formation en hygiène et salubrité offerte aux organismes communautaires et caritatifs offrant de l'aide alimentaire.

Par ailleurs, en 2015-2016, environ 12 M\$ ont servi à soutenir des activités ou des organismes œuvrant en sécurité alimentaire. Ces sommes proviennent du Programme de subvention en sécurité alimentaire et du PSOC, catégorie Personnes démunies.

Les acteurs de santé publique sont préoccupés par les environnements favorables à la sécurité alimentaire et à la saine alimentation et font consensus sur l'importance d'agir en amont sur les causes de l'insécurité alimentaire et éviter que des personnes se retrouvent en besoin d'aide alimentaire. À cet effet, le Programme national de santé publique 2015-2025 prévoit la collaboration à la planification et à la mise en œuvre d'initiatives visant l'accès physique et économique à des aliments de qualité dans les milieux de vie, particulièrement dans les communautés mal desservies ou défavorisées.

4. Sachant que les causes de l'insécurité alimentaire sont la pauvreté, le coût élevé des loyers, le manque de logements sociaux, la mobilité restreinte, la limitation physique, les problèmes de santé mentale, le coût élevé des aliments, les revenus insuffisants, les compétences et connaissances alimentaires insuffisantes, à long terme, le gouvernement s'engage-t-il à améliorer la situation financière des familles québécoises (hausse du salaire minimum, abandon de l'idéologie de l'austérité, investissement dans les services publics)? Si oui, la ministre peut-elle nous faire savoir quand ces changements se réaliseront? Sinon, qu'entend faire la ministre pour pallier ces problèmes?

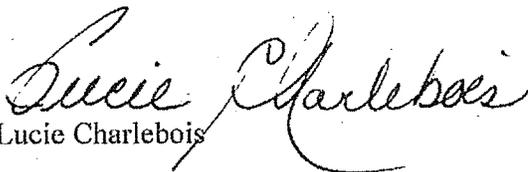
En plus du soutien au réseau d'aide alimentaire, les acteurs de santé publique collaborent à des actions visant le système agroalimentaire afin d'assurer un approvisionnement équitable ainsi qu'à des actions sur les déterminants sociaux et économiques de la sécurité alimentaire et de la saine alimentation (revenu, emploi, logement, éducation, inclusion sociale, etc.) afin d'améliorer l'accès aux aliments pour tous.

Aussi, le MSSS participe à l'élaboration du troisième Plan d'action gouvernemental de lutte contre la pauvreté et l'exclusion sociale coordonné par le ministère du Travail, de l'Emploi et de la Solidarité sociale. Ce plan vise à améliorer les conditions de vie des personnes et à favoriser leur participation sociale.

Enfin, la Politique gouvernementale de prévention en santé qui vient d'être lancée représente aussi un engagement majeur de plusieurs ministères pour l'amélioration de la santé et des conditions de vie des Québécois. La pauvreté et les inégalités sociales de santé représentent un enjeu transversal de cette politique et plusieurs actions permettront de faciliter l'accès physique et économique à une saine alimentation, un facteur déterminant pour, entre autres, l'atteinte d'une plus grande sécurité alimentaire chez les personnes et les familles à faible revenu.

Veillez agréer, cher collègue, l'expression de mes sentiments les meilleurs.

La ministre déléguée,


Lucie Charlebois

N/Réf. : 16-MS-05763